



ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DU ROMAN PAÏS

Adresse postale : Rue Saint-Marcoult, 14 – 7830 Silly – Tél : 068/286.466
Courriel : echartp.bw@gmail.com – Web : www.echartp.be

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019 REBECQ, LE 23 MARS 2019 PROCÈS-VERBAL

Présents : de Fierlant Michel, Brenard-Delbeke Annick, Brieven Dupont Jeannine, Flahaut André, Moumm Véra, Vanderote – Gillet Jacqueline, De Weerd Franz, Hermand- Michel Josée, Verhulst - De Weerd Liliane, Donckers Claude, Beauprez Denis, Stasser Jacques, de Meeûs André, Legrain Gérard, Keppens Charly, Hanssens Christian, Hautenauve Gilbert, Merpoel Claude, Losdijck Jean-Pierre, Lucas Cécile, Haulotte Edgard, Haulotte France, Haulotte Robert, Lebeau Haulotte, Mireille, Guillaume Paul, Etienne Mireille, Verhees Guy, Martin – Verhees Laurette, Burie Wilfred, Dupont Marcel, Olbrechts Paul, Polet Sébastien, Devos Yves

Excusés : Pirard - Schoutteten Josette, Wautelet Georgette, Betz Raymond, Dewaele Eric, Maniquet Gautier , Mahieu Gilles, Guillaume Francis

Ordre du Jour :

Introduction
Bilan financier 2018 et budget 2019 - Approbation
Bilan moral 2018 et perspectives 2019 - Approbation
Divers

1. Introduction

Après l'arrivée des inscrits à la réunion de l'AG qui s'est déroulée dans la taverne de moulin de Rebecq, les participants se sont réunis dans la salle de réunion du même édifice.

Après avoir accueilli l'Assemblée, le Secrétaire Général a donné la parole à Madame Patricia Venturelli, Echevine de la Culture de Rebecq, qui, au nom de l'administration communale a souhaité la bienvenue à l'Echartp à Rebecq, et particulièrement dans le moulin de Rebecq, dit « d'Arenberg », haut-lieu historique de la commune. Au cours de son propos, elle a mis l'accent sur les richesses patrimoniales de l'entité Rebecquoise et le souci des autorités locales de préserver les trésors historiques dont elles ont la charge. M. Dimitri Legasse, Bourgmestre assistait à l'introduction, ainsi que le Ministre d'Etat André Flahaut, soutient infatigable et inconditionnel de la préservation du patrimoine historique en Brabant Wallon.

2. Bilan financier 2018 et budget 2019.

Ensuite, la parole a été donnée à Gérard Legrain, Trésorier

Il ressort du tableau ci-dessus que les comptes sont équilibrés, que les recettes s'élèvent à 5118,31 € et les dépenses à 5068,58 €. La différence est donc de + 49,73 €.

Les avoirs en caisse sont de 6118, 16 €

Après les réponses apportées aux quelques questions posées, il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer sur la gestion financière de l'institution. L'Assemblée approuve à l'unanimité.

Exercice du 1 janvier au 31 décembre 2018

	Recettes	Dépenses
	5.118,31	5.068,58
Résultat de l'exercice	49,73	

Situation Financière - Bilans

	Au 01/01/2018	31/12/2018
Compte à vue	3.040,80	3.147,02
Compte d'épargne	3.012,63	3.015,45
A recevoir	15,00	
Restant à payer		-44,31
Total	6.068,43	6.118,16
		49,73

Budget pour l'exercice 2019 approuvé à l'AG du 23 mars

	Recettes	Dépenses
Cotisations et abonnements	700,00	
Rentrées diverses (vente de cahiers-livres..)		
Subside de la Province du Bw	3.000,00	
Assurances		90,00
Impression du bulletin		1.250,00
Frais postaux		250,00
Frais de secrétariat et site internet		250,00
Frais de fonctionnement et déplacement Bureau		525,00
Frais AG - et J.I.		500,00
Achats livres ou journaux		85,00
Abonnements aux revues des cercles		350,00
Soutien aux activités des cercles		400,00
Total	3.700,00	3.700,00

3. Bilan moral 2018 et perspectives 2019

Réalisations

Wilfred Burie présente le bilan moral de l'Echarp pour l'exercice 2018. Les réunions de bureau se sont tenues régulièrement. Au cours de ces réunions, autres les points relevant de l'organisation immédiate (contenu des Bulletins, tenue des assemblées et réunions Inter-Cercles), divers points sont évoqués et des réflexions s'engagent. Ces échanges qui concernent l'histoire locale, la manière de l'aborder, de la faire connaître au plus grand nombre de gens, celle de la partager avec les personnes et organisations impliquées dans la préservation du patrimoine sont autant de sujets de débats intéressants.

La tenue à jour du site Internet et de la page Facebook de l'Echarp est régulièrement faite. Il est relevé que malgré l'annonce de la création de la page Facebook, peu de membre savent qu'elle existe. Une nouvelle annonce sera faite et il est proposé que les cercles qui veulent faire connaître leurs activités, il leur suffit d'envoyer les éléments utiles afin que nous les publions sur la page.

De ces discussions, il ressort quelques points qui furent évoqués dans les bulletins publiés l'an passé. Le besoin et la nécessité d'échanges entre les cercles, par exemple, en contribuant à alimenter notre revue trimestrielle par des articles issus de cercles membres. Nous avons au sein de nos institutions respectives une masse de trésors, souvent déjà rédigés et qui n'attendent qu'une chose : être partagés avec un plus grand nombre de lecteurs. Comme cela est souvent répété, si l'étude de l'histoire demande une implication conséquente et personnelle de la part de chercheurs, à quoi sert-il de se fatiguer à réaliser des travaux, la plupart du temps, dignes d'intérêt, si ce n'est que pour les savoir conservés secrètement par leurs auteurs, à moins que leur existence soit complètement ignorée. Un appel à contribution est, bien entendu, derechef lancé à tous.

Un autre point important relevé est le problème constamment soulevé de la relève des effectifs des cercles d'histoire locale. La moyenne d'âge des membres effectifs de nos groupes est conséquente et tous admettent qu'il n'est pas aisé de trouver la perle rare, d'autant plus que les éventuels candidats ont en général une vie familiale et professionnelle à assumer. Le Secrétaire Général répète ce qu'il a déclaré dans un bulletin précédent, qu'il présentera sa démission de ses fonctions lors de l'Assemblée Générale de 2020. Sa décision est ferme et irrévocable. Ce qui veut dire que l'institution doit se trouver une personne qui voudra reprendre les rênes. Si la charge n'est pas trop contraignante, la personne appelée à reprendre la fonction aura à poursuivre le travail déjà réalisé avec l'équipe du bureau qui reste un soutien important, L'appel est à nouveau fait.

Projets

Outre la publication des bulletins trimestriels et les deux réunions d'Assemblée Générale et Journée Inter-Cercles, il est proposé qu'en vue du 80e anniversaire de l'entrée en guerre (1940) et le 75e de la fin de celle-ci (1945), nous puissions produire un travail commun, qui constituerait en une publication comprenant des articles émis par les cercles de l'Echarp et portant sur la période précitée dans les communes du ressort des dits cercles. Une série de thématiques seront proposées aux cercles qui choisiront celle qui leur convient le mieux, en fonctions d'articles éventuellement déjà rédigés et publiés ou d'éléments historiques à leur disposition. Le projet sera rapidement constitué et proposé aux cercles par le bulletin, par courrier et via notre site Internet.

Sébastien Polet présente un autre projet qui pourra être réalisé également de manière commune. En 2030, nous fêterons le bicentenaire de la création de la Belgique en tant qu'Etat indépendant. Or, nous fûmes sous administration hollandaise pendant les quinze années qui séparent la fin de l'occupation française et l'indépendance du pays. Cette période est mal connue, mais il subsiste sûrement des témoignages relevant de cette période dans les communes du Brabant Wallon. Il serait intéressant de collationner ces éléments et les produire sous la forme d'une publication commune, comme il est proposé pour la période 1940-1945. Si certains membres souhaitent d'ores et déjà émettre des idées et apporter des propositions concernant ce projet, il leur est possible de contacter le Bureau. Un projet sera établi et également soumis à l'attention des membres de l'Echarp.

Après avoir répondu aux diverses questions posées en ce qui concerne le bilan moral, il est demandé à l'Assemblée Générale de se prononcer. Celle-ci approuve à l'unanimité.